

Parution : JUILLET 2015



Bulletin de Saint-Adrien-d' Irlande

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Si vous avez de belles photos de paysages magnifiques qui représentent la municipalité en toute saison, je me ferai un plaisir de les publier sur la première page du bulletin au cours des mois à venir. Vous pouvez me les faire parvenir par courriel à l'adresse au bas de la page.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de juin 2015 totalisant 66 448.71\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 23 à 26 totalisant 7 210.61\$.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018

Une demande d'appel d'offres public a été publiée dans un système électronique SEAO accessible aux entrepreneurs et fournisseurs ainsi que dans le Courrier Frontenac.

MANDAT POUR SNC LAVALIN INC.

La municipalité mandate SNC Lavalin Inc. pour réaliser un plan et devis montrant la description, la localisation et l'estimation détaillée des coûts des travaux à exécuter dans le rang 7 à la sortie du village sur une distance approximative de 2 kilomètres aux endroits les plus critiques dans ce secteur.

FQM-RÉSOLUTION D'APPUI À LA DÉMARCHE DE NÉGOCIATION PROPOSÉE

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé du 24 juillet au 2 août 2015 inclusivement pour les la période de vacances.

CONGRÈS FQM

Madame Jessika Lacombe, mairesse assistera au congrès annuel de la FQM les 24-25 et 26 septembre 2015 au Centre des Congrès de Québec. Les frais d'inscription de 695.00\$ plus taxes sont défrayés par la municipalité ainsi que les frais d'hôtel, repas et déplacement pour cet évènement.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

Horaire de la bibliothèque

Tous les mercredis de 15h à 17h et de 18h à 19h30

Prendre note du changement d'heure en soirée

Tous les samedis de 10h à 12h.

Bienvenue à ceux qui voudraient être bénévole!

Téléphone : 418-335-1609

Au plaisir de vous voir!

Pour vous procurer un **permis pour les systèmes d'alarme**, lire les articles 4, 5, 6 du règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec numéro 2015-RM-SQ-1. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité : www.stadriendirlande.ca sous la rubrique règlements municipaux ou au bureau municipal. **Coût : 40,00\$**

Permis piscine : 15,00\$ Permis construction : 40,00\$ Permis rénovation : 20,00\$ Permis démolition : Gratuit

Permis de feu : Gratuit Permis de lotissement : 20,00\$ Permis accès à la voie publique : 10,00\$ Permis puits : 25,00\$

Permis fosse septique : 100,00\$ Permis abattage d'arbres : 125,00\$

Propriétaires de chiens : Veuillez garder vos chiens attachés selon le règlement car vous risquez que la SPA de Thetford Mines les ramasse. SPA; 418-332-2772

Prochaine séance du conseil : lundi , le 10 août 2015

Bureau municipal fermé du 24 juillet au 2 août 2015 inclusivement

Pour rejoindre Marc Laflamme, inspecteur : 418-333-3120

ATTELER SA REMORQUE : UNE TÂCHE QUI DEMANDE DE LA PRÉCISION

Il vous est sûrement déjà arrivé d'emprunter une remorque à un ami ou un voisin, dans le but de transporter divers objets.

Cependant, même si ces emprunts sont la plupart du temps pour une courte durée, ils ne le sont jamais assez pour vous éviter de prendre les mesures d'installation réglementaire vous assurant un transport en toute sécurité.

Le *Code de la sécurité routière* exige que certaines pièces soient obligatoirement utilisées pour fixer la remorque au véhicule. Toute remorque doit être munie de chaînes de sécurité suffisamment solides afin que la remorque et le véhicule remorqueur restent liés s'il y a bris dans le dispositif d'attelage.

Le véhicule remorqueur doit être muni de l'équipement nécessaire pour accrocher les chaînes de sécurité de la remorque qu'il tire. Il est recommandé d'utiliser deux chaînes de même longueur qui se croisent en dessous de la barre d'attelage, de façon à supporter celle-ci en cas de séparation d'avec le véhicule remorqueur. Cette façon de procéder permet aussi à la remorque de garder sa direction.

Avant chaque utilisation, assurez-vous de bien vérifier le dispositif d'attelage. Vous pourriez ainsi vous éviter de graves ennuis.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Ne vous faites pas passer de la marchandise volée!

Chaque jour, des citoyens et citoyennes se font offrir des biens (téléviseur, magnétoscope, appareils audio, etc.) à des prix ridiculement bas.

Dites-vous que si l'on vous offre un appareil photo d'une valeur de 400 \$ ou 500 \$ à un prix minime de 50 \$ ou 75 \$, c'est peut-être un piège!

Sachez que si vous encouragez la vente d'objets volés, vous êtes complices d'un acte criminel en vertu de l'article 354 du *Code criminel*. En cas de culpabilité, la peine peut aller jusqu'à un emprisonnement de 10 ans.

Voici quelques conseils lors de l'achat d'objets usagés :

- Demandez au vendeur une preuve d'achat (ex. : facture) ou toute autre pièce justificative;
- Vérifiez auprès de votre service policier, à partir du numéro de série, si l'objet a déjà été rapporté volé. Toutefois, les policiers ne peuvent transmettre cette information par téléphone ; ils doivent pouvoir examiner le bien. Ils ont, de plus, le pouvoir de le saisir s'il s'agit d'un objet volé.
- Vérifiez si un numéro de série ou un numéro gravé par un burin a été altéré ou rendu illisible;
- Demandez à un marchand qui vend le produit si le prix que l'on vous demande est réaliste;
- Rédigez un petit contrat de vente avec la personne qui vous vend le produit.

Ne soyez pas des consommateurs naïfs et surtout n'encouragez pas la criminalité, cela pourrait se retourner contre vous beaucoup plus vite que vous ne le croyiez.

Le Carrefour jeunesse-emploi vous invite à sa Joujouthèque

La Joujouthèque Appalaches, un endroit accueillant et chaleureux, accessible et peu coûteux où il vous est possible d'emprunter des jouets sur une base régulière. La Joujouthèque est ouverte les mercredis de 13h à 16h30, les jeudis de 13h à 20h et les vendredis de 9h à 13h. Elle est située au 578 rue Monfette Est à Thetford Mines (au sous-sol du Centre de formation professionnel Le Tremplin). Elle est fermée seulement durant le mois de juillet. Pour information, Catherine Lachance 418 335-0802 poste 209 ou au 418 338-7800 poste 3177.

BONNES VACANCES À TOUS!

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca